Envoyé en préfecture le 28/03/2023
Reçu en préfecture le 28/03/2023
Publié le
ID : 065-246500573-20230321-2023_24-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 15/03/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 40 Nombre de suffrages exprimés : 48 Votes Pour : 48 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 21 février 2023 **N° 2023-24**

Présents (40) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUNAN Anne, DUBARRY Jean-Bertrand, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, REY Sylvie, LACAZE Noël, PELIEU Michel, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, OZUN Benjamin, DARAN René, MIR André, FOURTINE Didier, ISOART Jean-Michel.

Absents (14) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, CARTAN Olivier, GAY Eric, BERTRANUC Evelyne, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), BOURREC Christophe, NARS Aline, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, CASCARRE Victor.

Procurations (8) :
DESMARAIS Nadine à DUNAN Anne
ESTRADE Pierre à CARRERE Philippe
PUYAU Maryse à CONSTANTIN Luce
RIVIERE Alain à RICARD Louis
ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José
HELARY Yann à OZUN Benjamin
SALAT Jacques à DARAN René
AIZIER Philippe à MIR André

M. Jean-Michel ISOART a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

****

Le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 21 février 2023 et demande aux conseillers communautaires leur approbation.

Le procès-verbal du conseil communautaire du 21 février 2023 est approuvé **à l'unanimité,** des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU